RAPPORT D'ACTIVITÉS
2001-2002

AGENCE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC

Québec

Diffusion
Agence de l'efficacité énergétique
5700, 4e avenue Ouest, bureau B-405
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1
Téléphone : (418) 627-6379
1 877-727-6655 (sans frais)
Télécopieur : (418) 643-5828
Courriel : aee@aee.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec 2002
Dépôt légal - 3e trimestre 2002
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-39615
Publication nº AEE-02-07-13

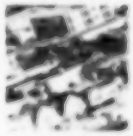

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE – L'Agence de l'efficacité énergétique 7

1.1 Mission 7

1.2 Produits et services 7

1.2.1 Clientèles 8

1.3 Conseil d'administration 9

1.3.1 Membres 9

1.3.2 Activités 10

1.4 Organigramme et personnel au 31 mars 2002 10

1.5 Faits saillants 11

1.6 Contexte 12

1.6.1 Contexte socio-économique 12

1.6.2 Contexte technologique 12

1.6.3 Contexte environnemental 13

1.7 Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels 13

1.8 Déclaration de services à la clientèle 13

DEUXIÈME PARTIE – Résultats obtenus 14

Orientation 1
Contribuer au développement économique en incitant la clientèle à mieux utiliser l'énergie 14

1er objectif
Améliorer la performance énergétique des habitations, des bâtiments, des procédés et des équipements, incluant les flottes de véhicules 14

2e objectif
Inciter à la modification des habitudes de consommation énergétique 17

Orientation 2

Favoriser le développement de l'industrie de l'efficacité énergétique et appuyer son rayonnement 20

1er objectif

Soutenir la recherche, le développement et la démonstration de produits, de technologies, de procédés et d'équipements performants sur le plan énergétique 20

2e objectif

Diffuser et renforcer l'expertise québécoise en efficacité énergétique sur les marchés étrangers 22

Orientation 3

Consolider le partenariat avec les milieux régionaux et locaux en vue de promouvoir l'efficacité énergétique 22

1er objectif

Soutenir les initiatives régionales et locales en faveur de l'efficacité énergétique 22

2e objectif

Accentuer les efforts de sensibilisation auprès de la clientèle municipale 23

Orientation 4

Concevoir et offrir des produits et des services de qualité et consolider le savoir-faire de l'Agence 24

1er objectif

Poursuivre l'acquisition de connaissances relatives à l'efficacité énergétique et faciliter leur utilisation 24

2e objectif

Renforcer les façons de faire et l'expertise du personnel de l'Agence 25

TROISIÈME PARTIE – Sommaire des résultats des principaux programmes de l'Agence 26

ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002 33

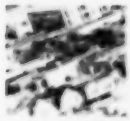

Madame Louise Harel
Présidente de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Madame la Présidente,

À titre de ministre responsable de l'application de la Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique (L.R.Q., c. A-7.001) et conformément aux termes de l'article 26 de cette loi, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités accompagné des états financiers de l'Agence de l'efficacité énergétique pour l'exercice financier 2001-2002 terminé le 31 mars 2002.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre déléguée à l'Énergie et responsable de l'application de la Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique,

Rita Dionne-Marsolais

Rita Dionne-Marsolais

105-06807/

Madame Rita Dionne-Marsolais
Ministre déléguée à l'Énergie et
responsable de l'application de la
Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique
5700, 4e Avenue Ouest
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1

Madame la Ministre,

Suivant les dispositions de l'article 25 de la Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique (L.R.Q., c. A-7.001) et au nom des membres du conseil d'administration et du personnel de l'Agence, j'ai le privilège de vous présenter le rapport d'activités accompagné des états financiers de l'Agence de l'efficacité énergétique pour l'exercice financier 2001-2002 terminé le 31 mars 2002. Ces documents ont été approuvés par le conseil d'administration de l'Agence.

Veuillez accepter, Madame la Ministre, mes plus respectueuses salutations.

Le président du conseil d'administration de
l'Agence de l'efficacité énergétique,

Henri Desmeules, ing.

L'AGENCE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

1.1 MISSION

En créant l'Agence en 1997, le gouvernement se dotait d'un organisme autonome dont la mission visait à assurer, dans une perspective de développement durable, la promotion de l'efficacité énergétique pour toutes les formes d'énergie, dans tous les secteurs d'activité, et cela au bénéfice de l'ensemble des régions du Québec.

Afin de remplir sa mission, l'Agence dispose d'un budget annuel de près de 6,7 millions de dollars dont la moitié est disponible pour offrir un soutien financier à la réalisation de projets et d'activités en matière d'efficacité énergétique.

De plus, tout en soutenant professionnellement et financièrement l'ensemble des consommateurs d'énergie, l'Agence offre des produits et des services de qualité. L'Agence joue également un rôle de veille stratégique dans son domaine d'expertise. Elle s'assure ainsi de fournir une information claire et objective à la population québécoise.

1.2 PRODUITS ET SERVICES

Différents produits et services sont gages de succès à l'Agence. À l'image de son expertise, ils lui permettent de faire la promotion de l'efficacité énergétique auprès de ses différentes clientèles. Au fil des années, les produits et services de l'Agence se sont précisés afin de bien remplir les mandats prévus à sa loi constitutive. Les cinq produits et services de l'Agence sont les suivants :

Projets de démonstration

- Projets originaux réalisés *in situ*, en collaboration avec des partenaires, dans le but de démontrer les avantages d'une technologie, d'une nouvelle approche ou d'une nouvelle application qui offrent un potentiel d'efficacité énergétique intéressant et qui sont reproductibles.

Avis gouvernementaux, encadrement législatif et soutien au cadre normatif

- Commentaires ou avis formulés au gouvernement ou à certains organismes sur toute question relative à l'efficacité énergétique, incluant les lois, les règlements et les normes dans ce domaine.
- Propositions de modifications aux lois, aux règlements ou aux normes sous la responsabilité de l'Agence et mise en application.

Matériel et outils d'information, de formation et d'éducation

- Production de divers outils d'information, de formation et d'éducation concernant tous les aspects de l'efficacité énergétique, en fonction des clientèles et de leurs besoins : manuels de formation, publications, site Web, centre de documentation, expositions, kiosques, conférences, congrès, produits multimédias, trousses d'intervention, etc.
- Veille stratégique et activités prospectives.
- Diffusion de ces divers outils aux clientèles.

Programmes en efficacité énergétique

- Conception, gestion, suivi et évaluation de plans d'action et d'outils d'intervention correspondants, en collaboration avec divers partenaires, pour atteindre les objectifs définis.

Appui à l'exportation

- Assistance technique et organisationnelle aux entreprises afin de les aider à accéder à des marchés prometteurs en efficacité énergétique en :

  1. facilitant l'accès aux organismes internationaux de financement ;

  2. offrant de l'information sur ces marchés ;

  3. organisant et accueillant des missions commerciales.

1.2.1 CLIENTÈLES

Les stratégies d'intervention de l'Agence visent différentes clientèles. Ces dernières profitent des produits et des services offerts par l'Agence.

GRAND PUBLIC	• Propriétaires et locataires d'immeubles ou de logements • Jeunes des niveaux primaire et secondaire • Élèves du postsecondaire • Professeurs et intervenants en éducation • Adultes en formation professionnelle et continue
COMMERCIALE	• Petites et moyennes entreprises (vente au détail) • Entreprises de services • Édifices à bureaux
INDUSTRIELLE	• Industries grandes consommatrices d'énergie • Industries manufacturières (transformation) • Autres industries
INSTITUTIONNELLE	• Réseau de la santé et des services sociaux • Réseau de l'éducation • Secteur public • Secteur municipal
TRANSPORT	• Automobilistes • Conducteurs de véhicules lourds • Gestionnaires de flottes • Usagers du transport en commun

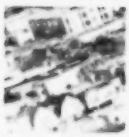

1.3 CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.3.1 Membres

Le conseil d'administration de l'Agence est composé d'un maximum de dix personnes nommées par le gouvernement du Québec et du directeur général de l'Agence qui en est membre d'office. Ces membres sont mandatés pour une période d'au plus cinq ans et ils sont issus des milieux intéressés par les questions énergétiques.

Membres du conseil d'administration au cours de l'année financière 2001-2002

Henri Desmeules, président
Ingénieur de formation, monsieur Desmeules a été sous-ministre adjoint au ministère des Transports du Québec, jusqu'en 2000

Johanne Desrochers
Madame Desrochers est présidente-directrice générale de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec

Ghislaine Larocque
Madame Larocque est vice-présidente,
Ventes et service à la clientèle, à Hydro-Québec

Guylaine Lehoux
Madame Lehoux est directrice du marketing,
à la Société en commandite Gaz Métropolitain

Pierre Martel
Monsieur Martel est vice-président principal,
Ventes et exploitation, à Ultramar ltée

Jean Paradis
Monsieur Paradis est enseignant
au cégep d'Alma

Jacinthe B. Simard
Madame Simard a été mairesse de la municipalité de Baie-Saint-Paul de 1986 à 1999
et présidente de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec de 1994 à 1999

Denis Tanguay,
Monsieur Tanguay est directeur général de
l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie

Réjean Carrier
Monsieur Carrier est directeur général de
l'Agence de l'efficacité énergétique

1.3.2 Activités

Durant l'exercice financier 2001-2002, le conseil d'administration de l'Agence a tenu huit séances régulières et une séance spéciale afin d'adopter 78 résolutions.

Des 47 nouveaux projets de démonstration et de partenariat acceptés durant l'année et totalisant près de 2 millions de dollars, 26 ont nécessité l'approbation du conseil d'administration. En plus d'analyser ces projets, le conseil a accordé son aval à la mise en œuvre d'un nouveau programme dans le secteur municipal, accepté la prolongation du programme Novoclimat[MC], ainsi que du programme institutionnel, et approuvé une stratégie d'action en ce qui concerne les logements multifamiliaux dans le cadre d'inspections énergétiques des habitations de huit logements et moins.

Certains dossiers corporatifs, notamment l'adoption du *Plan de développement 2002-2003* et de ses orientations de même que l'assentiment à l'élaboration d'une stratégie de communication appropriée à la mission de l'Agence, ont fait également l'objet d'une résolution.

1.4 ORGANIGRAMME ET PERSONNEL AU 31 MARS 2002

MINISTRE DÉLÉGUÉE À L'ÉNERGIE ET RESPONSABLE DE L'AGENCE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC
Mme Rita Dionne-Marsolais

CONSEIL D'ADMINISTRATION
M. Henri Desmeules, ing., président

DIRECTEUR GÉNÉRAL
M. Réjean Carrier, directeur général

DIRECTION DES PROGRAMMES
Mme Line Drouin, directrice

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES
M. Jean-Marc Robert, directeur

Secrétaire du conseil d'administration
Lysane Montminy

Conseillers en communication et en éducation
Sylvie Côté
Jean Guay
Serge Laurendeau

Personnel de soutien aux activités
Maryse Beaulieu
Hélène Cimon
Line Croteau
Carol Desbiens
Aline Dontigny
Lucette Fraser
Dyan Laflamme
Lisette Montreuil
Jean-Yves Tremblay
Christine Tremblay

Conseillers en efficacité énergétique
Denis Bourret
Mario Canuel
Gilles D'Amours
Chantal Dallaire
Michel Fournier
Sophie Giner
Guy Gosselin
Caroline Imbeau
Douglas Labelle
André Lacroix
Luc Lamontagne
Nadia Leullier
Benoit Légaré
Robert Ménard
Michal Zaczkiewicz

Conseillers en administration et en affaires internationales
Lucie Plante
Yves Robertson

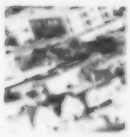

1.5 FAITS SAILLANTS

Cette section présente brièvement, pour l'ensemble des secteurs d'activités de l'Agence, les principales réalisations et les événements marquants de l'année 2001-2002.

Orientation 1

Contribuer au développement économique en incitant la clientèle à mieux utiliser l'énergie

- Mise en chantier de 114 maisons Novoclimat^MC
- Mise en place d'une politique de reconnaissance qualité auprès des constructeurs
- Réalisation de 880 inspections énergétiques
- Réalisation d'études de faisabilité pour 485 bâtiments institutionnels

Orientation 2

Favoriser le développement de l'industrie de l'efficacité énergétique et appuyer son rayonnement

- Mise en œuvre de 47 projets de démonstration et de partenariat dans le cadre du Programme de promotion de l'efficacité énergétique
- Rapport portant sur la réglementation dans le cadre du projet sur le développement de la cogénération en Tunisie
- Production de fiches de promotion portant sur les résultats concluants de projets de démonstration

Orientation 3

Consolider le partenariat avec les milieux régionaux et locaux en vue de promouvoir l'efficacité énergétique

- Diffusion d'une trousse de sensibilisation en efficacité énergétique auprès de l'ensemble des municipalités de 5 000 habitants et plus
- Réalisation de la Semaine de l'efficacité énergétique, du 12 au 16 novembre 2001
- Renouvellement de l'entente avec les Forums efficacité énergétique et définition plus rigoureuse des attentes
- Élaboration du Programme d'intervention dans le secteur municipal et obtention de l'appui de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), de l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec (ADGMQ) et de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ)

Orientation 4

Concevoir et offrir des produits et des services de qualité, et consolider le savoir-faire de l'Agence

- Achèvement des travaux sur les potentiels résidentiels
- Obtention, en novembre 2001, de la certification ISO 9001
- Finalisation de l'étude auprès des municipalités

1.6 CONTEXTE

Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, l'Agence s'est dotée d'un plan de développement qui se traduit en orientations, objectifs, actions à entreprendre et relations à entretenir avec ses partenaires. Par conséquent, l'environnement dans lequel prennent place les diverses activités de l'Agence évolue rapidement et il peut avoir diverses conséquences sur les réalisations envisagées. Il paraît donc essentiel de mettre en lumière les principaux facteurs socio-économiques, technologiques et environnementaux qui peuvent influencer les actions posées quotidiennement. On retrouve ci-après un aperçu de certains d'entre eux.

1.6.1 Contexte socio-économique

La variation des prix de l'énergie et la situation économique peuvent jouer en faveur de l'efficacité énergétique, car tout projet de réduction de coûts dans une organisation est considéré. Ainsi, pour une même quantité d'énergie consommée et une facture d'énergie similaire, on peut obtenir plus en utilisant l'énergie de façon optimale.

Les utilisateurs d'énergie doivent être sensibilisés au fait qu'ils peuvent obtenir ou produire le même bien en consommant moins d'énergie, sans réduire leur confort ou leur productivité. Pour un ménage, cette somme ainsi économisée peut être épargnée ou réinvestie dans l'achat d'autres biens. Pour un dirigeant d'entreprise ou un administrateur public, les économies peuvent être investies dans des immobilisations et des équipements plus productifs.

Pour ce qui est de l'électricité, l'énergie économisée à court terme peut être vendue aux marchés étrangers. À moyen terme, cette réduction de la demande permet une utilisation plus rationnelle de la réserve patrimoniale d'électricité, établie à 165 TWh.

L'efficacité énergétique contribue à améliorer la balance des échanges commerciaux lorsqu'elle a pour effet de diminuer les besoins en énergie importée ou d'augmenter notre capacité d'exportation.

L'application de mesures d'efficacité énergétique requiert de la main-d'œuvre dans différents secteurs d'activités répartie sur tout le territoire. Elle permet également de positionner les entreprises québécoises sur le marché international.

1.6.2 Contexte technologique

Le développement de nouvelles technologies éconergétiques peut obliger certaines entreprises du Québec à s'adapter afin d'assurer leur compétitivité tant au Québec que sur les marchés étrangers. Ces entreprises doivent être rapidement informées de ces développements et des bénéfices qu'elles peuvent en retirer.

De même, le développement des technologies de l'information favorise l'accroissement des connaissances dans le domaine. On a accès plus facilement et plus rapidement à des données de nature stratégique pour une organisation. Il est plus facile de comparer la performance énergétique du Québec avec celle d'autres pays.

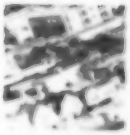

1.6.3 Contexte environnemental

Les entreprises et la population sont beaucoup plus sensibles aux questions énergétiques et environnementales.

L'utilisation d'énergie fossile constitue une des principales sources d'émissions de gaz à effet de serre. L'efficacité énergétique peut donc constituer un des éléments majeurs dans une stratégie de réduction des gaz à effet de serre.

L'efficacité énergétique a été désignée comme l'un des principaux moyens d'intervenir au chapitre des changements climatiques. Grâce à l'hydroélectricité, le Québec occupe une position avantageuse par rapport au reste du Canada en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre.

1.7 LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Conformément au Plan d'action gouvernemental sur la protection des renseignements personnels, un diagnostic a été posé sur la conformité des profils d'accès aux renseignements personnels nominatifs aux exigences de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1).

Le fichier qui a fait l'objet d'une évaluation est celui de l'inspection énergétique.

1.8 DÉCLARATION DE SERVICES À LA CLIENTÈLE

Au cours de l'année 2001-2002, l'Agence a adopté une déclaration de services à la clientèle conformément à la Loi sur l'administration publique (L.R.Q., c. A-6.01). L'Agence s'y est engagée à :

- accueillir la clientèle avec courtoisie et professionnalisme ;
- offrir des produits et services de qualité, adaptés aux besoins ;
- garantir un traitement équitable et impartial, en toute confidentialité.

L'Agence place ses clientèles au centre de ses activités. En tout temps, le personnel de l'Agence propose une marche à suivre efficace lors d'une demande de service. Il accompagne la clientèle dans la formulation de cette demande afin de convenir des services à lui offrir et de la documentation à lui fournir pour répondre à ses besoins.

DEUXIÈME PARTIE

RÉSULTATS OBTENUS

ORIENTATION 1

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN INCITANT LA CLIENTÈLE À MIEUX UTILISER L'ÉNERGIE

1er objectif

Améliorer la performance énergétique des habitations, des bâtiments, des procédés et des équipements, incluant les flottes de véhicules

L'habitation neuve

Les objectifs de l'Agence concernant le marché de l'habitation neuve ont permis, depuis le lancement en 1999 du Programme de maisons à haute performance énergétique appelé Novoclimat^MC, la mise en chantier de 167 maisons. Les efforts cumulés et des activités de représentation et de promotion plus structurées menées auprès des entrepreneurs et du public en général ont permis d'enregistrer, cette année, une plus forte progression en termes d'inscriptions de maisons. Au cours de la dernière année, 114 maisons ont été inscrites, soit plus du double des inscriptions des années antérieures. Les efforts investis dans les campagnes de publicité et dans le développement d'outils promotionnels commencent à porter fruit. Les avantages de construire des maisons portant le sceau Novoclimat^MC se résument en une diminution de 25 % de la consommation énergétique de chauffage et en une assurance d'une meilleure qualité de l'air intérieur.

Par ailleurs, il est important de souligner que parmi les constructeurs accrédités, certains ont fait de Novoclimat^MC leur standard de construction. Afin de récompenser l'effort particulier de ces entrepreneurs, une politique de reconnaissance a été mise sur pied. Ce groupe sélect de constructeurs est accessible à ceux qui construisent et inscrivent plus de 90 % de leurs maisons en respectant la norme Novoclimat^MC. À ce jour, en plus des trois constructeurs ayant déjà adopté Novoclimat^MC comme standard de construction, six autres ont confirmé leur adhésion à la politique. Cela représente un potentiel de plus de 160 mises en chantier annuellement, ce qui contribuera à atteindre la cible que l'Agence s'est fixée. De plus, cette politique permettra, à partir de cette année, de compter sur une meilleure récurrence dans l'inscription des maisons. Ainsi, l'objectif cumulatif anticipé pour l'hiver 2003 de 500 maisons devrait être atteint.

L'habitation existante

Depuis l'obtention, en février 1999, de sa licence relativement à la livraison au Québec d'ÉnerGuide pour les maisons de Ressources naturelles Canada, l'Agence a permis à des milliers de propriétaires de connaître la performance de leur résidence lors de l'inspection énergétique, dans le but d'en améliorer, par des travaux de rénovation, le confort et la consommation d'énergie. L'objectif pour 2001-2002 était d'effectuer 660 diagnostics, incluant la cote énergétique. Au 31 mars 2002, un peu plus de 880 inspections énergétiques ont été réalisées, ce qui dépasse de

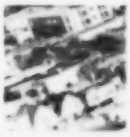

plus de 30 % la cible que l'Agence s'était fixée. Afin d'optimiser davantage les résultats obtenus, l'Agence effectue périodiquement, de concert avec l'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada, un sondage de satisfaction à l'égard du produit offert et des travaux proposés à la clientèle. De plus, au cours de l'année 2001-2002, de nouvelles ententes ont été conclues avec la Société en commandite Gaz Métropolitain et des organismes gouvernementaux afin d'offrir à la clientèle un service d'inspection de qualité. En plus de se doter d'outils de promotion plus structurants, l'Agence a publié récemment, avec la collaboration de la Société d'habitation du Québec, une brochure visant à informer et à sensibiliser les propriétaires et les locataires d'habitations à l'efficacité énergétique.

L'Agence œuvre également à l'élaboration d'un protocole d'inspection pour les habitations multifamiliales. Des articles et des conférences portant sur l'efficacité énergétique ont été présentés lors de la Semaine de l'efficacité énergétique en novembre. De plus, des échanges sont intervenus avec la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) et l'Association des propriétaires d'immeubles locatifs de la région de l'Estrie.

Les bâtiments institutionnels

Le Programme d'intervention en efficacité énergétique dans le secteur institutionnel a suscité de l'intérêt chez les gestionnaires d'établissements des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation. Déjà 485 bâtiments ont fait l'objet d'analyses énergétiques et d'études de faisabilité, dont plus de 60 % appartiennent au réseau de l'éducation. Les gestionnaires de ces établissements ont maintenant les outils nécessaires afin d'évaluer l'opportunité de réaliser les travaux d'amélioration en efficacité énergétique. Une meilleure gestion de l'énergie et l'application de mesures d'efficacité énergétique, même si ces dernières nécessitent des investissements, s'avèrent une solution récurrente pour les gestionnaires de bâtiments de ces réseaux préoccupés par une saine gestion de leurs finances face à des budgets de plus en plus restreints.

Même si le budget réservé à l'énergie représente une faible part du budget total d'une organisation institutionnelle, il demeure un poste budgétaire important pour le gestionnaire du bâtiment dans la mesure où il représente plus de 40 % du budget de fonctionnement sous sa responsabilité.

L'Agence, de concert avec la Chambre de commerce du Québec et les Forums efficacité énergétique, propose son soutien financier à la réalisation d'analyses énergétiques et d'études de faisabilité pour le secteur institutionnel. Ainsi, l'aide est maintenant accordée selon la consommation énergétique des bâtiments ciblés. Un montant de 375 000 $ est encore disponible pour la réalisation d'environ 30 nouvelles études et analyses permettant de viser près de 200 bâtiments. Le programme couvre deux types d'interventions, pour lesquelles le bénéficiaire doit défrayer 50 % du coût total :

- les analyses énergétiques pour un maximum de 1 000 $;
- les études de faisabilité pour un maximum de 10 000 $.

D'autre part, l'Agence a conclu avec l'Office de l'efficacité énergétique une entente-cadre qui définit les modalités entourant les contributions financières remises par l'Office aux institutions québécoises. Ces contributions sont issues des programmes d'aide financière réservés à l'implantation de mesures d'efficacité énergétique. Ces programmes sont les suivants :

Appui financier aux initiatives des innovateurs énergétiques

Programme d'encouragement des bâtiments commerciaux (PEBC)

Programme d'encouragement aux systèmes d'énergie renouvelable (PENSER)

À la suite de cette entente, douze institutions ont obtenu un engagement de l'Office selon lequel celui-ci versera une contribution financière, par l'entremise de l'Agence, de l'ordre de 1,7 million de dollars.

Un plan d'action en efficacité énergétique a été mis en place avec le ministère de l'Éducation. Des démarches ont été amorcées avec le ministère de la Santé et des Services sociaux pour élaborer un plan similaire.

Enfin, il est important de noter l'implication de l'Agence et de quelques institutions québécoises dans le projet-pilote du Fonds en efficacité énergétique. Ce projet-pilote vise le développement et la mise en œuvre d'un protocole d'analyse thermographique par infrarouge de bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels. Ainsi, cinq bâtiments institutionnels, pour lesquels une étude de faisabilité avait été réalisée dans le cadre du Programme d'intervention en efficacité énergétique, ont accepté de participer au projet-pilote. Ils ont alors bénéficié gratuitement d'une analyse thermographique.

Les procédés, les équipements et les flottes de véhicules

En collaboration avec le Laboratoire de recherche en diversification énergétique du Canada (LRDEC), le Laboratoire des technologies électrochimiques et des électrotechnologies d'Hydro-Québec (LTEE) et la compagnie Frygy Cube, l'Agence a participé activement à la mise au point d'un appareil de stockage du froid pour le transport d'aliments congelés. Alors que les indicateurs avaient pour cible une économie de 5 260 litres de carburant par camion par année, les résultats obtenus démontrent que tous les essais sur le prototype sont concluants.

Le projet de conception d'un système de ventilation à énergie solaire et à récupération d'énergie s'est concrétisé par l'installation d'un prototype avec un rendement énergétique supérieur à 50 % à l'école Douville de Saint-Hyacinthe. Le projet est terminé et les résultats très probants ont permis aux partenaires Venmar CES inc. et TN Groupe Conseil de commencer la production d'un système offrant un rendement de 65 %.

L'Agence a conçu des fiches techniques concernant ces deux projets afin d'assurer une plus vaste diffusion de l'information auprès des personnes intéressées.

De plus, les activités d'information, auxquelles participent tous les consommateurs d'énergie, dont la Semaine du transport en commun et la Journée de l'air pur, permettent d'anticiper des retombées médiatiques fort encourageantes et de rejoindre les clientèles intéressées par les problématiques environnementales liées au phénomène des changements climatiques. En outre, un cahier thématique sur le transport collectif, produit en partenariat avec l'Association des propriétaires d'autobus du Québec (APAQ), a été diffusé dans différents quotidiens à plus de 450 000 exemplaires.

Des campagnes de vérification ont aussi été menées auprès de certaines industries. L'objectif de la campagne de vérification des centrales thermiques des papetières du Québec qui était de quinze audits a été dépassé. En tout, vingt audits ont été effectués. Treize rapports ont été transmis et sept autres sont en rédaction. Un rapport synthèse est attendu au cours des prochains mois.

Enfin, la conception et la mise au point d'un chauffe-eau instantané électronique sont complétées. Les premiers prototypes sont terminés et laissent entrevoir des économies annuelles de 2,6 GJ. Les marchés visés sont prioritairement les secteurs résidentiel et commercial.

2e objectif

Inciter à la modification des habitudes de consommation énergétique

L'Agence a accentué, au cours de l'année 2001-2002, ses interventions médiatiques. En plus de privilégier la diffusion de l'information par le moyen de documents et de matériel de sensibilisation, l'Agence s'assure de participer à plusieurs activités de représentation (congrès, conférences, foires, salons, etc.) portant sur certaines thématiques dans le domaine de l'efficacité énergétique.

De plus, divers organismes et associations collaborent avec l'Agence afin d'accentuer les efforts de promotion de l'efficacité énergétique. On retrouve dans le tableau suivant un aperçu de certaines activités sectorielles de promotion auxquelles l'Agence s'est associée au cours de l'année 2001-2002.

Activité de promotion	Objectif visé	Clientèle rejointe
Expo-Sciences	Inciter les jeunes à faire de la recherche en sciences et en technologies	Jeunes du primaire et du secondaire
Salon le Monde des affaires	Faire connaître l'efficacité énergétique auprès des diverses clientèles	Commerciale et industrielle
Défi de l'EURE (éducation à l'utilisation rationnelle de l'énergie)	Sensibiliser le milieu de l'éducation à l'efficacité énergétique	Jeunes du primaire et du secondaire
Campagne de sensibilisation à l'Assemblée nationale	Mener une campagne de sensibilisation à l'économie d'énergie	Institutionnelle
Congrès de la construction et de la rénovation	Faire connaître l'expertise de l'Agence en construction et en rénovation domiciliaire	Industrie de la construction
Salon des affaires municipales	Promouvoir les avantages de l'efficacité énergétique auprès des municipalités du Québec	Institutionnelle

Activité de promotion	Objectif visé	Clientèle rejointe
Gala des Mercuriades	Soutenir la créativité entrepreneuriale en matière d'efficacité énergétique	Commerciale et industrielle
Expo-Contech	Faire connaître les avantages de l'habitation éconergétique aux membres de l'industrie de la construction	Industrie de la construction
Congrès de l'Association des gestionnaires de parcs immobiliers	Faire connaître les mesures pouvant réduire la consommation énergétique	Gestionnaires de parcs immobiliers en milieu institutionnel
Gala Énergia	Encourager la recherche et le développement dans le domaine de l'efficacité énergétique	Institutionnelle, commerciale, industrielle, collégiale et universitaire
Congrès de l'AQME	Établir des liens avec le monde de l'efficacité énergétique	Institutionnelle, commerciale et industrielle
Salon national de l'habitation	Accroître la notoriété du programme Novoclimat^MC sur le marché de l'habitation et de l'Inspection énergétique	Grand public
Semaine de l'efficacité énergétique	S'assurer d'un accès privilégié au sein de la clientèle des gens d'affaires, ainsi que de l'ensemble des consommateurs d'énergie	Ensemble des clientèles
Journée de l'air pur	Participer à une journée thématique sur l'efficacité énergétique et les changements climatiques	Transport / Grand public

Les activités de communication auxquelles l'Agence a participé lui ont permis de fournir à ses diverses clientèles une information de nature technique crédible et vulgarisée. Toujours dans le but d'améliorer sa notoriété auprès du public, l'Agence travaille à l'élaboration d'un plan de communication. Elle s'affaire actuellement à revoir son positionnement de même que son approche promotionnelle auprès de ses clientèles.

De plus, en participant à différentes semaines thématiques et en s'associant à la remise de divers prix, l'Agence demeure proactive dans ses activités de sensibilisation, de formation, d'éducation et de démonstration.

Ménages à budget modeste

En ce qui a trait au Programme d'intervention destiné aux ménages à budget modeste, l'objectif fixé de 4 000 visites a été atteint. En effet, 4 916 visites ont été effectuées entre le mois de septembre 2001 et le mois de mars 2002 afin d'offrir des conseils personnalisés et de réaliser des travaux mineurs en vue d'améliorer l'efficacité énergétique des logements inspectés. La Société en commandite Gaz Métropolitain a contribué à ce succès grâce à des sessions de télémarketing auprès des clientèles des régions de Montréal et de la Montérégie. En outre, le ministère de la Solidarité sociale collabore à la promotion du programme auprès de la clientèle qu'il dessert.

La réalisation des interventions est assurée par onze organismes sans but lucratif qui se partagent une enveloppe budgétaire annuelle de 1 million de dollars. Le tableau suivant fait état des résultats obtenus depuis le lancement du programme en 1999. On observe que le nombre de familles visitées a continuellement augmenté à chaque année depuis le début du programme pour atteindre le nombre de 11 516 visites au 31 mars 2002.

Nombre de visites effectuées

Organisme	1999- 2000	2000-2001	2001-2002	1999-2002
ACEF de la Péninsule		205	259	464
ACEF Estrie	300	425	575	1 300
ACEF Outaouais		211	139	350
AGIES (Saguenay–Lac-Saint-Jean)		359	242	601
Équiterre (Montréal)	566	634	800	2 000
Nature-action (Montérégie)		422	628	1 050
Négawatt productions inc. (Saguenay–Lac-Saint-Jean)		250	250	500
Office municipal d'habitation de Gaspé		150	333	483
Option consommateur (Montréal)	511	648	546	1 705
Service d'aide au consommateur (Mauricie–Centre-du-Québec)	245	283	289	817
Vivre en ville (Capitale Nationale)	618	773	855	2 246
Total	**2 240**	**4 360**	**4 916**	**11 516**

Jeunes

L'Agence a continué, en 2001-2002, à consolider ses interventions auprès de la clientèle scolaire. Le renouvellement de l'entente de partenariat avec la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), d'une durée de trois ans, permettra de former et de sensibiliser davantage les enseignants et les enseignantes, ainsi que les élèves, à l'efficacité énergétique. Ce partenariat a également comme objectif de susciter et de soutenir, financièrement et professionnellement, divers types d'activités en matière d'éducation à l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Par ailleurs, une nouvelle entente de partenariat a été conclue avec un groupe de recherche en écologie sociale, affilié à l'Université de Montréal, dans le but de concevoir un outil multimédia de sensibilisation à l'efficacité énergétique. Hydro-Québec et la Société en commandite Gaz Métropolitain participent au projet.

En outre, grâce à une collaboration avec le ministère de l'Environnement du Québec, l'exposition permanente intitulée *Efficacité énergétique et changements climatiques* suscite encore beaucoup d'intérêt à la Cité de l'énergie de Shawinigan. Plus de 100 000 visiteurs, de tous les âges, l'ont visitée cette année.

Enfin, dans le but de soutenir les initiatives des jeunes des niveaux primaire, secondaire et postsecondaire dans le domaine de l'efficacité énergétique, l'Agence a collaboré à de nombreuses activités de sensibilisation, notamment :

- la mission éco-énergie, mise en œuvre par le Comité central de l'environnement de la Commission scolaire de Montréal ;
- les expo-sciences régionales et la Super Expo-sciences, mises sur pied par le Conseil de développement du loisir scientifique (CDLS) ;
- les ateliers éducatifs sur les biotechnologies et l'efficacité énergétique, développés par le Conseil du loisir scientifique de l'Estrie ;
- les expérimentations en efficacité énergétique, publiées par le magazine jeunesse *Les Débrouillards*.

ORIENTATION 2

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET APPUYER SON RAYONNEMENT

1er objectif

Soutenir la recherche, le développement et la démonstration de produits, de technologies, de procédés et d'équipements performants sur le plan énergétique

La recherche, le développement et la démonstration

Les interventions réalisées dans le cadre du Programme de promotion de l'efficacité énergétique ont notamment pour but de soutenir la recherche et le développement par le biais de projets de démonstration. Voici ceux initiés par l'Agence au cours de l'année 2001-2002.

Secteur industriel

Un projet de recherche et développement a été confié à INRS-Énergie et matériaux pour la mise au point d'une nouvelle électrode qui soit plus efficace de 10 % sur le plan énergétique. Des essais sont en cours. Les partenaires de ce projet sont : Eka Nobel, Hydro-Québec et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG).

Une entente avec Hydro-Québec et Gaz Métropolitain a été signée en vue de procéder à la démonstration et à l'essai d'une micro-turbine au gaz naturel dans le but de développer une expertise et d'acquérir des connaissances sur l'utilisation et le fonctionnement des micro-turbines. Le projet est réalisé à la Place des Arts de Montréal. L'économie d'énergie devrait être d'au moins 25 %.

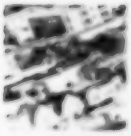

Par ailleurs, dans le secteur de la transformation manufacturière, l'Agence demeure bien active. En effet, un projet-pilote d'audit sur les systèmes d'air comprimé en industrie est en cours de réalisation. Sept audits sur un objectif de dix ont déjà été amorcés au cours de l'année 2001-2002. De plus, des efforts ont été déployés dans le secteur de la transformation agroalimentaire par l'intermédiaire d'un programme d'intervention ayant pour but la réalisation de cinq études de faisabilité, de deux projets de démonstration et d'outils de diffusion. La concrétisation de ce projet est possible grâce à la collaboration des producteurs en serre et du Centre d'information et de développement expérimental en serriculture (CIDES). Finalement, l'Agence attend le dépôt d'un rapport faisant état de la performance énergétique des systèmes de réfrigération d'une usine de transformation porcine.

Quant à la campagne de vérification visant les séchoirs à bois des moulins à scies, le projet est en début de réalisation. L'objectif est de vérifier quinze moulins.

L'Agence travaille enfin à l'élaboration d'un programme d'intervention dans l'industrie des produits chimiques. Des démarches de partenariats sont en cours entre l'Agence, le ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) et l'Association pour le développement de l'industrie chimique du Québec (ADICQ).

Secteur des transports

Afin de soutenir la recherche et le développement portant sur le stockage thermique, l'Agence a participé à la conception et à l'essai de deux prototypes relativement à la mise au point d'une pompe à chaleur et d'un système d'entreposage de l'énergie pour le chauffage et la climatisation des cabines de camion. Les résultats, bien que préliminaires, sont concluants.

En ce qui a trait à l'élaboration et à la mise en place d'une directive visant l'amélioration de l'efficacité énergétique et environnementale de 20 % du parc automobile gouvernemental d'ici 2005, le projet suit son cours. Les partenaires associés au projet sont le ministère de l'Environnement, le ministère des Transports et la Société de l'assurance automobile du Québec. Des données détaillées sont maintenant disponibles sur la flotte gouvernementale composée de 8 000 véhicules. Les travaux du groupe sur le dossier progressent.

Par ailleurs, de concert avec le Centre d'expérimentation du véhicule électrique du Québec (CEVEQ) et la Société en commandite Gaz Métropolitain, l'Agence participe à un projet visant l'utilisation de véhicules électriques dans les municipalités du Québec et les communes de France.

Un projet-pilote de formation à l'intention des chauffeurs de camion et des exploitants d'entreprises de camionnage est en cours de réalisation. Un appel d'offres a été lancé auprès de compagnies de transport. L'objectif vise la formation de 100 chauffeurs et de trois gestionnaires de parcs.

Enfin, un partenariat récent avec la Société de transport métropolitaine (STM) permettra la mise au point d'un nouveau carburant comme solution de remplacement. Plusieurs autobus circuleront dans les rues de Montréal en utilisant du biodiésel. Ce dernier est composé de 80 % de carburant diesel et de 20 % d'huile de soya. Les ministères de l'Environnement, de l'Industrie et du Commerce et des Transports sont également associés au projet.

2e objectif

Diffuser et renforcer l'expertise québécoise en efficacité énergétique sur les marchés étrangers

L'action internationale

La stratégie d'action internationale de l'Agence a pour objectif de générer des retombées économiques pour le Québec en appuyant le développement de l'industrie de l'efficacité énergétique sur les marchés étrangers. Ces activités s'ajoutent aux efforts que consent déjà l'Agence en appuyant la recherche, le développement et la démonstration afin d'aider les entreprises à développer et à commercialiser leurs technologies et leur expertise.

En 2001-2002, grâce à l'obtention de financement de l'Agence canadienne de développement international, l'Agence a poursuivi la réalisation de deux projets en Tunisie portant sur le transfert de savoir-faire en matière de développement de la cogénération et l'élaboration d'une stratégie d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (SAGES). L'Agence a également réalisé un projet portant sur la sensibilisation en milieu scolaire pour la ville de Katowice en Pologne avec l'appui d'Industrie Canada.

Des actions ont été entreprises afin d'élargir les partenariats étrangers de l'Agence. Une entente de coopération visant la promotion des entreprises québécoises a été signée avec les villes de Québec et de Xi'An (Chine). De plus, en collaboration avec la Chambre de commerce du Québec, l'Agence entend renforcer le rayonnement d'entreprises d'ici par le moyen d'échanges de produits et services dans le corridor Québec - New York. Enfin, le renouvellement de l'entente avec l'Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) contribue au développement et au rayonnement de l'expertise québécoise en matière d'efficacité énergétique en France.

En matière d'information, l'Agence a poursuivi sa collaboration avec l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie en publiant une fiche sur l'efficacité énergétique en milieu municipal et en collaborant à la publication de fiches sur les moteurs électriques et les entreprises de services éconergétiques (ESE). Enfin, une pochette d'information présentant l'expertise de l'Agence en affaires internationales a été produite.

ORIENTATION 3

CONSOLIDER LE PARTENARIAT AVEC LES MILIEUX RÉGIONAUX ET LOCAUX EN VUE DE PROMOUVOIR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

1er objectif

Soutenir les initiatives régionales et locales en faveur de l'efficacité énergétique

L'Agence a travaillé une fois de plus, en 2001-2002, au rayonnement de l'efficacité énergétique en région grâce aux programmes et aux activités qu'elle entreprend. Pour ce faire, elle s'appuie sur un partenariat efficace avec la Chambre de commerce du Québec et les Forums efficacité énergétique. Ces derniers se révèlent de solides relayeurs auprès des gens d'affaires et de l'ensemble de la population du Québec. Cette collaboration permet à l'Agence de participer activement à la Semaine de l'efficacité énergétique au mois de novembre et ainsi intéresser l'ensemble de ses clientèles aux questions liées à une bonne gestion de nos ressources énergétiques. Il faut noter que le renouvellement de l'entente de partenariat entre l'Agence et les

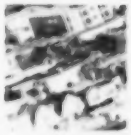

Forums efficacité énergétique sera assorti d'une définition plus rigoureuse des attentes de l'un envers l'autre. Il en résultera des actions encore plus concrètes et signifiantes, assurant ainsi des services de meilleure qualité aux clientèles desservies.

L'Agence a aussi poursuivi ses objectifs en contribuant au développement de cinq caravanes de l'efficacité énergétique, en collaboration avec le Réseau québécois des centres de formation en entreprise et récupération (CFER) : Magog, Montréal, Vaudreuil, Mont-Joli et Chandler. Celles-ci viendront s'ajouter aux quatre déjà existantes.

En plus, l'Agence bénéficie de l'effet multiplicateur de ses partenariats afin de mieux rejoindre les différentes clientèles, réparties sur l'ensemble du territoire québécois.

2e objectif

Accentuer les efforts de sensibilisation auprès de la clientèle municipale

Comme il en est fait mention dans le *Plan de développement 2001-2002* de l'Agence, le secteur municipal représente une cible de choix. La mise en place de mesures concrètes visant des créneaux particuliers du monde municipal a été pensée. Dans cette perspective, la trousse de sensibilisation en efficacité énergétique à l'intention des gestionnaires municipaux a été distribuée à toutes les municipalités de 5 000 habitants et plus. À ce chiffre, s'ajoutent 60 municipalités de moins de 5 000 habitants.

Des présentations de la trousse ont aussi été proposées à l'occasion du Salon des affaires municipales et du Congrès de la Fédération québécoise des municipalités.

En parallèle aux efforts faits dans le milieu municipal, l'Agence vise l'optimisation de la consommation énergétique des arénas. Pour atteindre cet objectif, l'Agence s'est associée à de nombreux partenaires en vue de la mise sur pied du Programme d'intervention en réfrigération dans les arénas du Québec (PIRAQ). Ce programme, tout comme celui mis en place dans le secteur des municipalités, a comme objectif premier le développement des projets de démonstration. Des projets de démonstration sont en cours et visent les arénas de Victoriaville et de Val-des-Monts. Toujours en vue de rejoindre les municipalités, l'Agence a lancé une campagne d'études de faisabilité en collaboration avec l'Association des arénas du Québec. Dix études de faisabilité sont en cours. Ces études permettent de brosser le portrait de l'évolution de la performance et de la consommation énergétique de ces établissements récréatifs.

En outre, un Programme d'intervention en efficacité énergétique – volet bâtiments municipaux est en place. Dans le cadre de ce nouveau programme d'intervention, l'Agence travaille de concert avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ), la Fédération québécoise des municipalités (FQM), l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec (ADGMQ) et la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ). Toujours dans une optique de développement du secteur municipal, l'Agence élabore un plan d'action faisant état des différents partenaires et interlocuteurs potentiellement favorables à un financement des activités liées à l'élaboration dudit programme d'intervention.

En terminant, un projet d'éco-efficacité en milieu urbain est en cours. En effet, des représentants de l'Agence ont visité plus de 200 commerces afin d'évaluer les éléments nécessaires à la production d'une trousse synthèse, et ce, dans le cadre d'une démarche en efficacité énergétique caractérisée par des études de faisabilité.

ORIENTATION 4

CONCEVOIR ET OFFRIR DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ, ET CONSOLIDER LE SAVOIR-FAIRE DE L'AGENCE

1er objectif

Poursuivre l'acquisition de connaissances relatives à l'efficacité énergétique et faciliter leur utilisation

Afin de lui permettre d'analyser adéquatement les mesures d'efficacité énergétique mises en place, l'Agence a poursuivi ses travaux d'évaluation et de suivi en regard de ses indicateurs et des potentiels qui s'y rattachent.

Les travaux sur les potentiels d'efficacité énergétique ont été réalisés en collaboration avec Hydro-Québec. L'étude du secteur résidentiel, qui porte sur les principales sources d'énergie (électricité, gaz naturel, mazout, bois), a été complétée. Les résultats obtenus confirment la nature des travaux accomplis par l'Agence dans le secteur résidentiel.

Le principal usage dans le secteur résidentiel, soit le chauffage de l'espace, accapare, à lui seul, 81 % du potentiel d'économie d'énergie. Dans l'ensemble des mesures envisagées, ce sont les mesures reliées à l'enveloppe des bâtiments qui constituent le domaine le plus intéressant, en particulier par l'isolation du toit, des murs et des sous-sols.

Les mesures de gestion consistent à baisser la température, le jour et la nuit ou la nuit seulement, manuellement ou avec un thermostat programmable. Les mesures de contrôle concernent le thermostat électronique et visent essentiellement le marché des bâtiments chauffés par des plinthes électriques.

Parmi les autres mesures, la minuterie pour les pompes de filtre de piscine constitue la plus importante.

Les travaux sur le potentiel d'économie d'énergie électrique des secteurs commercial et institutionnel sont en cours.

La collaboration avec le Groupe de recherche en économie de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles (Green) de l'Université Laval porte sur la place de l'efficacité énergétique dans l'évolution de la consommation d'énergie au Québec. Les travaux réalisés jusqu'à maintenant ont porté sur l'énergie utilisée pour le chauffage des locaux dans le secteur résidentiel et sur les indicateurs d'intensité énergétique dans le secteur industriel.

L'Agence a aussi poursuivi ses objectifs de collecte de données afin de dresser les bilans énergétiques des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation. Les différents intervenants au dossier ont transmis, en février 2002, l'information nécessaire à la production du bilan 1992-2000.

Enfin, l'enquête menée auprès des municipalités est terminée. Un rapport complet est en rédaction. Cette étude tenue auprès de plus de 300 municipalités examine, entre autres, la structure, les intervenants, les dépenses, ce qui permettra de tracer le portrait énergétique et économique de chacune d'elles afin de sensibiliser les dirigeants aux mesures énergétiques qui peuvent être envisagées pour l'avenir.

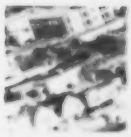

2e objectif

Renforcer les façons de faire et l'expertise du personnel de l'Agence

L'Agence affirme de nouveau sa détermination à fournir à sa clientèle un service de qualité. Pour arriver à ses fins, elle s'est dotée au cours de l'année d'une déclaration de services à la clientèle. De plus, elle a obtenu sa certification ISO 9001 à l'automne 2001. Ce faisant, elle s'assure que les produits et services fournis sont conformes à toutes les exigences spécifiées au préalable. De plus, l'Agence entend intensifier ses efforts dans la mise en place de nouveaux programmes en efficacité énergétique. Enfin, un plan annuel de formation du personnel, approprié aux besoins de l'Agence et approuvé par la direction, est également en place. Les gestionnaires, de même que le personnel de l'Agence, participent à des activités de formation en vue d'acquérir et de développer de nouvelles habiletés et pour approfondir les connaissances sur différents thèmes liés à l'efficacité énergétique.

Le centre de documentation de l'Agence renouvelle régulièrement la documentation permettant une veille spécialisée en matière d'efficacité énergétique afin de soutenir le personnel dans son travail de recherche lors de l'analyse et de la préparation des dossiers.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DES PRINCIPAUX PROGRAMMES DE L'AGENCE

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS - NOVOCLIMAT[MC]

Orientation stratégique Contribuer au développement économique en incitant la clientèle à mieux utiliser l'énergie

Objectif Améliorer la performance énergétique des habitations, des bâtiments, des procédés et des équipements, incluant les flottes de véhicules

Indicateur	Cible (2001-2002)	Résultat (2001-2002)
Nombres de maisons Novoclimat[MC]	200	114

Commentaires

Après trois années d'existence, malgré une lente progression, le programme est maintenant bien implanté. La cible cumulative d'inscriptions de maisons au programme est de 500 maisons à l'hiver 2003. En date du 31 mars 2002, un total de 167 maisons Novoclimat[MC] ont été construites. À neuf mois de la date butoir, 33 % de la cible a été atteint.

L'analyse de la progression des maisons Novoclimat[MC] permet de constater un fait intéressant. Comme le tableau ci-dessous le démontre, l'enregistrement de maisons Novoclimat[MC] a plus que doublé d'année en année. Cette situation s'explique par le fait que la première année a été consacrée à la mise en place des outils et des activités de promotion. Il a été difficile de percer un marché qui avait été préalablement marqué par la mise en place et la disparition de différents programmes de maisons neuves à haute performance énergétique. C'est la consolidation des activités de promotion qui a permis de convaincre plusieurs entrepreneurs d'adhérer au programme et d'atteindre les résultats de la dernière année.

De plus, la mise en place d'une politique de reconnaissance, à laquelle neuf entrepreneurs ont confirmé leur adhésion, devrait permettre d'atteindre la cible fixée.

Inscription de maisons Novoclimat[MC]
Total au 31 mars 2002 : 167

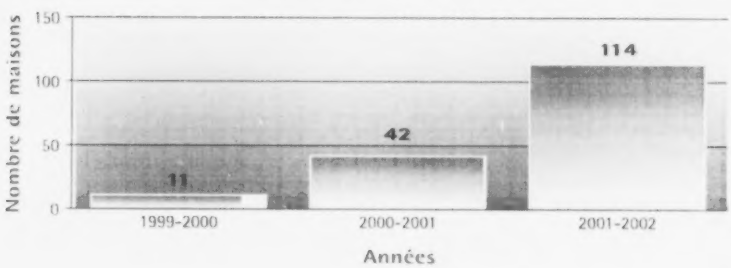

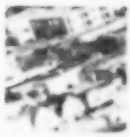

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS - INSPECTION ÉNERGÉTIQUE

Orientation stratégique Contribuer au développement économique en incitant la clientèle à mieux utiliser l'énergie

Objectif Améliorer la performance énergétique des habitations, des bâtiments, des procédés et des équipements, incluant les flottes de véhicules

Indicateur	Cible (2001-2002)	Résultat (2001-2002)
Réalisation de diagnostics énergétiques	660	880

Commentaires

En 2000-2001, l'objectif était de réaliser 600 inspections et de générer autant de cotes ÉnerGuide pour les maisons; 494 analyses ont été réalisées, soit 82 % de l'objectif initial. En 2001-2002, l'objectif se situait à 660 analyses. Plus de 880 résidences ont été diagnostiquées durant cette période dépassant ainsi de 33 % l'objectif initial. L'arrivée de la Société en commandite Gaz Métropolitain comme partenaire a permis d'effectuer une cinquantaine de visites, à la suite de la sollicitation par dépliants publicitaires dans les envois de factures, suivie de séances de télémarketing. Plusieurs clients sont aussi recrutés lors de salons portant sur l'habitation.

Réalisation d'inspections énergétiques par année financière

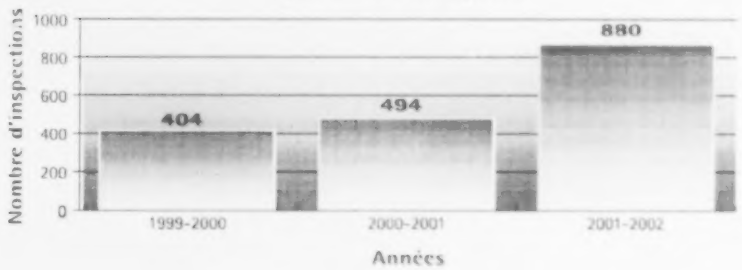

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS - INSTITUTIONNEL

Orientation stratégique Contribuer au développement économique en incitant la clientèle à mieux utiliser l'énergie

Objectif Améliorer la performance énergétique des habitations, des bâtiments, des procédés et des équipements, incluant les flottes de véhicules

Indicateur	Cible (1999-2002)	Résultat (1999-2002)
Réalisation d'études de faisabilité et d'analyses énergétiques depuis la création du programme institutionnel en avril 1999	400	485

Depuis trois ans, 485 bâtiments ont fait l'objet d'une étude de faisabilité (91%) et d'analyses énergétiques (9%), ce qui se traduit en 2001-2002, à plus de 120 % de la cible qui avait été fixée. Par le biais de ce programme, l'Agence a ainsi déboursé un montant cumulatif de 1 309 751 $. Près de 63 % de cette somme a été attribuée au secteur de l'éducation et 37 % au secteur de la santé. De leur coté, les administrations de ces deux secteurs ont engagé au total un montant de 1 956 000 $ pour ces études et analyses.

Les activités de promotion de l'Agence et les différents partenariats établis pour promouvoir le programme, notamment celui avec les Forums efficacité énergétique, expliquent en bonne partie les résultats du programme.

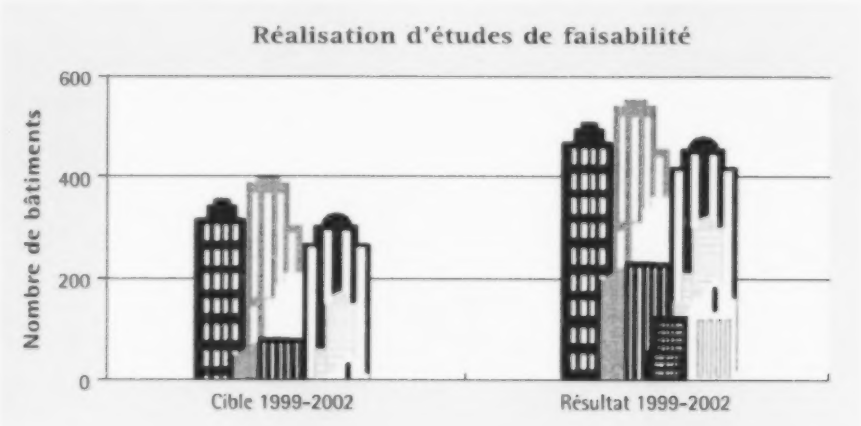

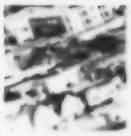

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS - MÉNAGES À BUDGET MODESTE

Orientation stratégique Contribuer au développement économique en incitant la clientèle à mieux utiliser l'énergie

Objectif Inciter à la modification des habitudes de consommation énergétique

Indicateur	Cible (2001-2002)	Résultat (2001-2002)
Nombre de visites réalisées pour les ménages à budget modeste	4 000	4 916

Dans le cadre du Programme destiné aux ménages à budget modeste, l'Agence s'était fixée un objectif de 4 000 visites. Un total de 4916 visites ont été effectuées entre le mois de septembre 2001 et le mois de mars 2002 afin d'offrir des conseils personnalisés et de réaliser des travaux mineurs en vue d'améliorer l'efficacité énergétique des logements inspectés.

Le tableau 1 suivant fait état des résultats obtenus depuis le lancement du programme en 1999. On observe que le nombre de familles visitées a continuellement augmenté à chaque année depuis le début du programme, pour atteindre le nombre de 11 516 visites au 31 mars 2002. Le tableau 2, pour sa part, trace le profil de la clientèle desservie jusqu'à ce jour.

Tableau 1
Réalisation de visites

Ménages à budget modeste	Total
Nombre de visites en 1999-2000	2 240
Nombre de visites en 2000-2001	4 360
Nombre de visites en 2001-2002	4 916
Nombre de visites de 1999 à 2002	11 516
Total	

Tableau 2
Profil de la clientèle desservie

Répartition	Visites totales au 31 mars 2002	Occupants par ménage	0- 17 ans %	18 - 55 ans %	Plus de 55 ans %	Propriétaire %	Locataire %
Total du programme	11 516	2,39	30,3	56,6	13,2	32,1	67,9
Grands centres	5587	2,25	26,6	64,9	8,5	12,8	87,2
Régions	5929	2,53	32,6	51,3	16,0	50,9	49,1
Moyenne du Québec	–	2,43	21,7	56,8	21,7	56,5	43,5

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS - MUNICIPAL

Orientation stratégique Consolider le partenariat avec les milieux régionaux et locaux en vue de promouvoir l'efficacité énergétique

Objectif Accentuer les efforts de sensibilisation auprès de la clientèle municipale

Indicateur	Cible (2001-2002)	Résultat (2001-2002)
Portrait énergétique des municipalités du Québec	Évaluer les dépenses énergétiques des municipalités du Québec.	Collecte de l'information et interprétation terminée.
Promotion de la trousse	Distribuer la trousse à 50 % des municipalités de 5 000 habitants et plus.	Toutes les municipalités de 5 000 habitants et plus ont reçu une trousse.
Élaboration d'un programme	Travailler à l'élaboration d'un programme d'intervention en efficacité énergétique et évaluer les possibilités de financement.	Le programme sera lancé en 2002- 2003
Projets-pilotes en efficacité énergétique	Lancer des projets-pilotes et soutenir professionnellement et financièrement les municipalités	Subvention au Programme d'intervention en réfrigération dans les arénas du Québec (PIRAQ). Réalisation de deux projets de démonstration dans des arénas.

Commentaires :

L'enquête sur le portrait énergétique des municipalités a permis de diffuser la trousse de sensibilisation en efficacité énergétique dans toutes les municipalités de 5 000 habitants et plus ainsi que dans un échantillonnage de municipalités plus petites.

L'enquête menée a permis d'obtenir des données de dépenses énergétiques pour plus de 20 % des municipalités, ce qui correspond à 82 % de la population du Québec.

L'année 2001-2002, qui se voulait une année de consolidation des acquis, a permis en fait d'aller plus loin en utilisant les informations recueillies pour bâtir un programme d'intervention. En considérant ce programme et le PIRAQ, l'Agence disposera de deux outils permettant de toucher à 42 % des dépenses énergétiques du secteur municipal.

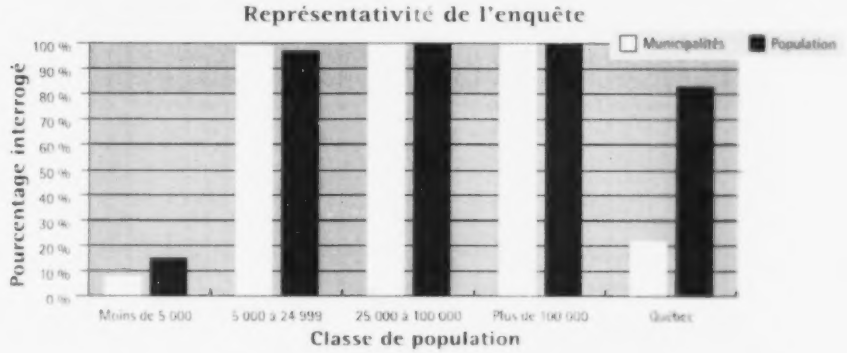

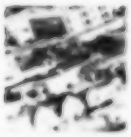

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS - PROGRAMME DE PROMOTION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
Volet projets de démonstration

Orientation stratégique

Favoriser le développement de l'industrie de l'efficacité énergétique et appuyer son rayonnement

Objectif

Commercial	Soutenir la conception de produits éconergétiques
Industriel	Soutenir la recherche et le développement portant sur des technologies et des procédés industriels plus performants
Institutionnel	Soutenir la recherche et le développement portant sur l'utilisation d'équipements plus performants
Transports	Soutenir la recherche et le développement portant sur les carburants alternatifs et le stockage thermique.

Indicateur	Cible (2001-2002)	Résultat (2001-2002)
Nombre total de projets de démonstration		36
Nombre de nouveaux projets		26
Nombre de projets initiés les années antérieures		10
Répartition des projets par clientèle	Ne s'applique pas	
Commerciale		5
Grand public		1
Industrielle		18
Institutionnelle		5
Transport		7

Le Programme de promotion de l'efficacité énergétique est un programme qui permet d'appuyer divers projets et activités visant à promouvoir l'efficacité énergétique. Ce programme est le résultat de la fusion de deux programmes administrés par l'Agence, soit le Programme en efficacité énergétique et le Programme des activités de partenariat.

Par son Programme de promotion de l'efficacité énergétique – volet projets de démonstration, l'Agence apporte une aide financière et professionnelle à des projets ou à des activités qui permettent d'améliorer les connaissances et le savoir-faire, de stimuler l'industrie de l'efficacité énergétique au Québec ou d'appuyer le rayonnement de cette industrie à l'étranger.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS - PROGRAMME DE PROMOTION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
Volet ententes de partenariat

Orientation stratégique : Consolider le partenariat avec les milieux régionaux et locaux en vue de promouvoir l'efficacité énergétique

Objectif : Soutenir des initiatives régionales et locales en faveur de l'efficacité énergétique

Indicateur	Cible (2001-2002)	Résultat (2001-2002)
Nombre total d'ententes de partenariat		**45**
Nombre de nouvelles ententes		21
Nombre d'ententes renouvelées		12
Nombre d'ententes initiées les années antérieures		12
Répartition des ententes de partenariat par clientèle	**Ne s'applique pas**	
Commerciale		10
Études spéciales		3
Grand public		21
Industrielle		2
Institutionnelle		4
Transport		3
Corporative		2

Le Programme de promotion de l'efficacité énergétique – volet ententes de partenariat permet de collaborer, avec divers organismes privés et publics, à la mise en œuvre de projets et d'activités visant à sensibiliser les différentes clientèles à l'efficacité énergétique. En collaborant financièrement et professionnellement à des initiatives régionales, l'Agence bénéficie de l'effet multiplicateur de ses partenaires pour rejoindre les clientèles sur l'ensemble du territoire québécois.

Dans le cadre de ce programme, l'Agence privilégie l'établissement de partenariats avec des associations sectorielles et des organismes communautaires qui se préoccupent de l'efficacité énergétique.

ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RAPPORT DE LA DIRECTION	34
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	35
ÉTATS FINANCIERS	
Revenus et dépenses	36
Excédent	37
Bilan	38
Flux de trésorerie	39
Notes complémentaires	40

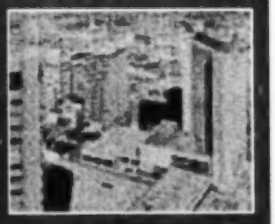

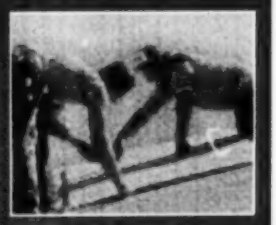

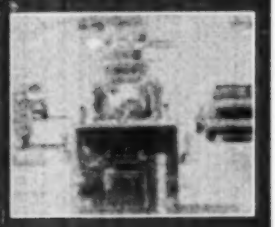

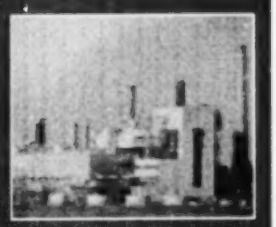

AGENCE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RAPPORT DE LA DIRECTION	34
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	35
ÉTATS FINANCIERS	
Revenus et dépenses	36
Excédent	37
Bilan	38
Flux de trésorerie	39
Notes complémentaires	40

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de l'Agence de l'efficacité énergétique ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables. L'Agence reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de l'Agence, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

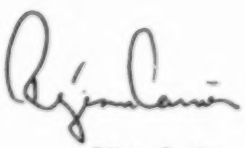

Réjean Carrier
Directeur général

Québec, le 4 juillet 2002

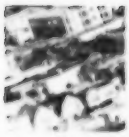

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan de l'Agence de l'efficacité énergétique au 31 mars 2002 et les états des revenus et dépenses, de l'excédent et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Agence. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Agence au 31 mars 2002, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale par intérim,

France Alain

France Alain, CA
Directrice des services-conseils
et de l'assurance qualité

Québec, le 4 juillet 2002

REVENUS ET DÉPENSES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002

	2002	2001 (note 3)
REVENUS		
Contribution du gouvernement du Québec	5 902 582 $	5 844 021 $
Contribution - Autres partenaires	507 756	571 193
Autres revenus	6 772	46 530
	6 417 110	6 461 744
DÉPENSES		
Subventions octroyées (note 4)	2 690 822	2 813 389
Commandites et représentation	282 991	299 240
Traitements et avantages sociaux	2 048 447	1 977 842
Honoraires professionnels et frais administratifs	488 305	342 051
Frais de communications	237 462	197 623
Formation	9 297	3 354
Loyer	118 821	122 602
Fournitures	75 146	65 069
Entretien et réparations	10 383	8 460
Prêts douteux	(34 025)	114 400
Amortissement des immobilisations	38 778	33 282
	5 966 427	5 977 312
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	450 683 $	484 432 $

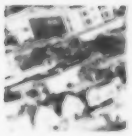

EXCÉDENT
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002

	2002	2001
SOLDE AU DÉBUT		
Solde déjà établi	1 112 669 $	597 020 $
Modification comptable (note 3)	(172 537)	(141 320)
Solde redressé	940 132	455 700
Excédent des revenus sur les dépenses	450 683	484 432
SOLDE À LA FIN	1 390 815 $	940 132 $

BILAN
AU 31 MARS 2002

	2002	2001 (note 3)
ACTIF		
À court terme		
À recevoir du Fonds consolidé du revenu	2 264 797 $	1 754 412 $
Débiteurs	350	350
À recevoir du ministère des Ressources naturelles	300 408	386 167
Prêts encaissables à court terme (note 5)	132 894	50 000
	2 698 449	2 190 929
Prêts (note 5)	291 904	102 884
Immobilisations (note 6)	79 954	87 419
	3 070 307 $	2 381 232 $
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et frais courus (note 7)	1 240 641 $	1 064 056 $
Revenus perçus d'avance	133 180	68 876
	1 373 821	1 132 932
Provision pour congés de maladie (note 10)	238 694	241 191
	1 612 515	1 374 123
AVOIR		
Apport du gouvernement du Québec	66 977	66 977
Excédent	1 390 815	940 132
	1 457 792	1 007 109
	3 070 307 $	2 381 232 $
ENGAGEMENTS (note 8)		

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Guylaine Lehoux

Pierre Martel

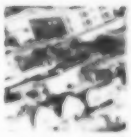

FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002

	2002	2001 (note 3)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses	450 683 $	484 432 $
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	38 778	33 282
Prêts douteux	(34 025)	114 400
Gain sur disposition d'immobilisation	-	(185)
	455 436	631 929
Variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation		
Diminution du compte à recevoir du ministère des Ressources naturelles	85 759	296 833
Augmentation des créditeurs et frais courus	176 585	126 544
Augmentation des revenus perçus d'avance	64 304	68 876
Variation de la provision pour congés de maladie	(2 497)	32 750
	324 151	525 003
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	779 587	1 156 932
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Prêts	(291 328)	(134 138)
Remboursement de prêts	53 440	32 259
Acquisitions d'immobilisations	(31 314)	(56 568)
Produit de disposition d'immobilisation	-	2 185
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(269 202)	(156 262)
AUGMENTATION - À RECEVOIR DU FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU	510 385	1 000 670
À RECEVOIR DU FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU AU DÉBUT	1 754 412	753 742
À RECEVOIR DU FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU À LA FIN	2 264 797 $	1 754 412 $

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2002

1. CONSTITUTION ET OBJET

L'Agence de l'efficacité énergétique, personne morale au sens du code civil, constituée par la Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique (L.R.Q., c. A-7.001), a pour objet, dans une perspective de développement durable, d'assurer la promotion de l'efficacité énergétique pour toutes les formes d'énergie, dans tous les secteurs d'activités, au bénéfice de l'ensemble des régions du Québec.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de l'Agence ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Subventions et prêts

Les subventions sont comptabilisées aux dépenses lorsqu'elles sont autorisées et que le bénéficiaire a satisfait les critères d'admissibilité, s'il en est. Toutefois, les subventions récupérables sont inscrites comme prêts jusqu'à concurrence du montant que l'on est raisonnablement certain d'obtenir.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et elles sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

Matériel roulant	20 %
Mobilier et équipement	20 %
Équipement informatique	33 1/3 %

Provision pour prêts douteux

Lorsqu'il est établi qu'il y a des risques quant au recouvrement des prêts, les valeurs comptables sont ramenées à leur valeur de réalisation estimative. Lorsque les montants et le moment de réalisation des flux monétaires futurs ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnablement fiable, les valeurs de réalisation estimatives sont mesurées selon le prix du marché observable pour ces prêts ou selon le jugement de la direction.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que l'Agence ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

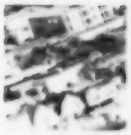

Flux de trésorerie

La politique de l'Agence est de présenter le montant à recevoir du Fonds consolidé du revenu du gouvernement du Québec comme espèces et quasi-espèces puisque les sommes provenant de ce fonds permettent de faire face à ses engagements de trésorerie à court terme.

3. MODIFICATION COMPTABLE

À compter du présent exercice, les charges relatives aux vacances accumulées par les employés de l'Agence sont inscrites aux résultats de l'exercice au cours duquel les employés rendent les services donnant droit à ces congés. Auparavant, ces charges étaient comptabilisées selon une comptabilité de caisse mitigée.

L'application rétroactive de cette modification a pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants des états financiers :

	2001
Traitements et avantages sociaux	31 217 $
Créditeurs et frais courus	172 537
Excédent	(172 537)

4. SUBVENTIONS OCTROYÉES

	2002	2001
Entreprises et organismes d'État	104 198 $	176 889 $
Entreprises privées	272 535	254 382
Municipalités et Offices municipaux d'habitation	119 250	297 250
Établissements de santé et de services sociaux	41 300	5 000
Organismes sans but lucratif du secteur privé	2 153 539	2 079 868
	2 690 822 $	2 813 389 $

5. PRÊTS

	2002	2001
Prêts, sans intérêt, remboursables de 2003 à 2007	291 692 $	129 738 $
Prêts, sans intérêt, remboursables sous forme de redevances	61 856	23 146
Prêt, sans intérêt, remboursable sur respect de conditions prévues à l'entente	71 250	-
	424 798	152 884
Prêts douteux		
Prêts, sans intérêt, remboursables sous forme de redevances	340 875	409 650
Prêts, sans intérêt, remboursables sur respect de conditions prévues aux ententes	42 000	66 750
	382 875	476 400
Provision pour prêts douteux	(382 875)	(476 400)
	-	-
	424 798	152 884
Prêts encaissables à court terme	132 894	50 000
	291 904 $	102 884 $

6. IMMOBILISATIONS

	2002			2001
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel roulant	73 700 $	46 649 $	27 051 $	41 791 $
Mobilier et équipement	19 797	15 905	3 892	7 851
Équipement informatique	133 640	84 629	49 011	37 777
	227 137 $	147 183 $	79 954 $	87 419 $

7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2002	2001
Subventions octroyées	732 838 $	552 847 $
Fournisseurs	187 533	191 289
Traitements et avantages sociaux	64 118	45 211
Vacances	256 152	274 709
	1 240 641 $	1 064 056 $

8. ENGAGEMENTS

L'Agence s'est engagée à verser des subventions en vertu des programmes qu'elle administre. Les subventions octroyées sont toutefois conditionnelles aux crédits accordés par le Parlement. Le montant des engagements au 31 mars 2002 se répartit comme suit :

2003	1 664 600 $
2004	269 208
2005	172 200
	2 106 008 $

9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, qui sont mesurées à la valeur d'échange, l'Agence est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. L'Agence n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

10. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les membres du personnel de l'Agence participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations de l'Agence imputées aux résultats de l'exercice, s'élèvent à 59 544 $ (2001 : 66 650 $). Les obligations de l'Agence envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour congés de maladie

	2002	2001
Solde au début	241 191 $	208 441 $
Charge de l'exercice	31 567	72 338
Prestations versées au cours de l'exercice	(34 064)	(39 588)
Solde à la fin	238 694 $	241 191 $

Agence de l'efficacité énergétique
Québec
ISO 9001